

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, Saint-Brieuc,
le 27 mai 2025

PROJET DE PARC ÉOLIEN EN BRETAGNE NORD-OUEST L'État et RTE organisent des réunions ouvertes au public, en juin 2025

Dans le sillage du débat public "La mer en débat", qui s'est tenu du 20 novembre 2023 au 26 avril 2024, et des concertations menées avec les élus locaux, les pêcheurs professionnels et les instances de gouvernance, la décision ministérielle du 17 octobre 2024 a défini des zones pour l'implantation de parcs éoliens en mer sur l'ensemble des façades maritimes.

En Bretagne, une zone d'étude et de concertation de 350 km² est identifiée pour l'implantation d'un parc éolien en mer à l'horizon 2035 au nord de Roscoff, dans la zone dite Bretagne Nord-Ouest (BNO).

Ce projet représente une étape majeure dans la transition énergétique et permettra de couvrir les besoins électriques d'environ 1/3 de la population bretonne. Il contribuera ainsi à la production d'énergie renouvelable, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la souveraineté énergétique nationale.

Dans ce cadre, les préfets du Finistère et des Côtes-d'Armor organisent des réunions publiques relatives au projet de parc en juin. Elles porteront sur les objectifs, les caractéristiques et les modalités de raccordement électrique porté par RTE, ainsi que sur les modalités de concertation.

Elles auront lieu :

- le 11 juin à Sibiril (29),
- le 16 juin sur l'Île-de-Batz (29),
- le 18 juin à Plougasnou (29),
- le 25 juin à Lannion (22).

Au regard des capacités des salles, le public est invité à s'inscrire dès à présent par le site Internet eoliennesenmer.fr et à formuler les questions et/thèmes qu'il souhaiterait aborder en séance (Accès à la rubrique : façade NAMO/Bretagne Nord Ouest/inscriptions).

La carte présentant la zone d'étude et de concertation de BNO et des photomontages simulant le projet de parc sont également consultables sur eoliennesenmer.fr.

Les garants désignés par la Commission nationale du débat public pour accompagner la concertation continue du projet, Karine Besses et Marc Di Felice, participeront aux réunions publiques (karine.besses@garant-cndp.fr et marc.difelice@garant-cndp.fr).